



BULLETIN MUNICIPAL

Cérémonie des vœux - 18 janvier 2019

Discours de Monsieur PRADALIER, Maire

Merci Monsieur Valin pour les bons vœux que vous formulez en l'absence de notre amie et Première adjointe, Mme HULOUX.

A mon tour, je souhaite à Martine une excellente année 2019, en pleine santé et réussite pour elle et ses proches.

M. le Président de l'intercommunalité et Vice-Président du Conseil Départemental,

Madame la Conseillère Départementale,

Messieurs les vice-présidents de la communauté de communes Pévèle Carembault,

Madame et Messieurs les Maires,

Mesdames et Messieurs les élus,

Messieurs les représentants des forces armées, de la sécurité publique et civile,

Monsieur le Général Véron est excusé,

Monsieur le Percepteur,

Mesdames et Messieurs les enseignants

Mesdames et Messieurs les représentants d'associations,

Mesdames et Messieurs les dirigeants d'entreprises,

Mesdames et Messieurs les employés communaux,

Chers amis,

Madame, Monsieur,

Merci d'être venus si nombreux aujourd'hui.

Depuis quelques semaines, le mouvement des gilets jaunes rassemble des Français de tous âges et de toutes opinions politiques. Au départ constitué pour protester contre la hausse des prix des carburants, le mouvement porte aujourd'hui de nombreuses revendications et témoigne assurément d'un « ras-le-bol » devant une fiscalité trop lourde.

Aujourd'hui, un cahier de doléances est à disposition de chacun en mairie.

Pourtant, il serait judicieux que nos gouvernants s'inspirent de la sagesse de nos communes rurales en la matière ; communes rurales qui sont trop souvent oubliées à Paris, où l'on décide par exemple de ne pas renouveler nos contrats aidés qui nous permettaient d'organiser notre service public de restauration scolaire et de garderie, à coût raisonnable. Suite à cette mesure, nous venons donc de pérenniser deux nouveaux contrats afin d'assurer le service, avec le même effectif d'encadrement. Tant mieux pour les personnes que nous avons recrutées qui trouvent un emploi plus stable, mais cela a augmenté nos charges de fonctionnement et donc, inévitablement, le coût pour les familles.



web

« BIEN VIVRE A
BOUVIGNIES »

Les nombreuses manifestations de ces dernières semaines ont parfois dégénéré. Des véhicules ont été incendiés, des vitrines brisées, des magasins pillés... Certains s'en prennent même à nos députés, ou montent un assaut à l'engin de chantier contre un ministère.

Ces gestes d'une minorité visent nos libertés, notre démocratie, notre République.

Je souhaite donc témoigner mon plus profond respect et mon soutien à la police, à la gendarmerie et aux pompiers qui interviennent dans des conditions extrêmement difficiles. Je souhaite aussi les remercier chaleureusement pour les services qu'ils rendent à la population bouvignienne.

Pourtant, il ne faut pas s'arrêter à quelques poignées de « casseurs », car nos valeurs restent bien présentes.

En effet, le 11 novembre dernier, nous avons célébré le centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale.

Et ici, à Bouvignies, nous avons pu mesurer l'immense respect des nombreux participants à cette commémoration pour ceux qui ont défendu nos libertés, il y a plus d'un siècle.

Les enfants de nos écoles ont chanté et lu les textes qu'ils avaient écrits. Quelle qualité ! Quelle émotion ! Je les remercie, tout comme leurs enseignants, ainsi que la « Lyre Coutichoise » et la chorale « Chante Bouvignies ».

Nos associations sont, en effet, bien dynamiques :

- Le trail des sorcières a remporté un succès important en novembre. C'est une course qui commence même à être reconnue dans la région.
- Le téléthon, quant à lui, a généré 4 339 € de dons en décembre.
- Le cyclo-cross a eu lieu le 26 janvier dans le parc du Manoir.

Voici, sur trois mois, un inventaire non exhaustif de quelques actions phares menées par des bénévoles.

En effet, je ne peux citer tous les projets montés par les nombreuses associations de la commune, mais je peux me réjouir que, dans le climat morose qui nous entoure, tant de personnes se réunissent pour donner et proposer aux autres.

Comme chaque année, la cérémonie du 1^{er} mai a été un succès.

Nous avons remis les diplômes du travail et nous avons accueilli les nouveaux arrivants. Cette journée nous a permis de nous rencontrer et d'échanger sur les besoins et les projets.

2018, en effet, a été une année riche.

La fibre optique a été totalement déployée sur notre commune. Cette nouvelle technologie fait maintenant le bonheur de tous les Bouvigniens. Les débits constatés sont excellents. L'installation dans les zones publiques du département a commencé par les endroits où les débits étaient les moins bons. C'est pour cela que notre commune est en avance sur les autres.

Rue de la Lombarderie et rue du Faux, Noréade vient de terminer une très grande tranche d'assainissement.

Une conduite d'eau vieillissante a été également remplacée. Cela améliore la défense incendie dans ce secteur.

Les raccordements au tout-à-l'égout sont maintenant en cours.

Noréade ne devant reboucher que la largeur de la tranchée, nous avons convenu que la mairie prendrait à charge le reste pour que toute la largeur de la route soit recouverte du nouvel enrobé. Le coût pour la commune s'élève à 16 500 €.

Je tiens une nouvelle fois à remercier les riverains pour leur patience suite aux désagréments causés par les travaux.

Cette année, nous envisageons de procéder à l'assainissement de la rue des Pronelles et aussi celle du Marais pour un montant estimé à 926 000 €. Le programme d'assainissement collectif de notre commune sera alors terminé.

A juste titre, de nombreux Bouvigniens se plaignent de la vitesse excessive des véhicules sur le territoire communal.

C'est pourquoi des travaux d'aménagement améliorant la sécurité routière sur la RD 230 et la RD 30 ont été entrepris. Ils se sont terminés en cette fin d'année. Ces travaux ont été pris en charge par le Département pour la voirie. Les trottoirs ont été financés par la commune pour un montant de 102 000 €. Des aménagements en espaces verts ont été réalisés afin de sécuriser le cheminement piétonnier.

Pour cela, nous avons été subventionnés par le département à la hauteur de 16 800 € et par le fonds de concours intercommunal à hauteur de 29 200 €. Le reste à charge pour la commune s'élève donc à 56 000 €. Je remercie donc l'intercommunalité et le département pour leur participation à cet aménagement.

Concernant la sécurité, des panneaux « stop » ont également été posés au carrefour en « patte d'oie » de la rue Hallart et de la rue Dombrée. A cet endroit, nous avons choisi de ne pas modifier le tracé de la route. En effet, les terre-pleins, les îlots... amènent parfois une dangerosité supplémentaire sur les routes étroites. La signalétique à trois panneaux permet aussi de « casser la vitesse ». Pour cet aménagement, nous avons obtenu une subvention dite « des amendes de police » qui finance presque 50 % des travaux. Cette subvention provient en fait, pour partie, des contraventions versées par les automobilistes en infraction.

À l'avenir, nous continuerons à demander de tels subventionnements pour aménager et sécuriser davantage notre commune.

Fin 2018, la commune a acquis la Longère située à côté de l'école Pigeon Vole. Cet achat a été estimé par les services des domaines à hauteur de 162 500 €. Le plan de financement a été réalisé pour moitié en fond propre et pour l'autre moitié, soit 81 250 €, grâce à une enveloppe intercommunale. Je remercie donc, une nouvelle fois, notre intercommunalité pour son aide.

Cette propriété est une réserve foncière. Bien située, à proximité de nos bâtiments communaux, la partie des dépendances servira à centraliser nos services techniques. La partie habitation deviendra notre nouvelle maison médicale.

En effet, notre commune a accueilli, il y a plus d'un an, 2 infirmiers et plus récemment 2 médecins.

Depuis septembre, provisoirement, nos deux docteurs occupent les locaux que nos employés communaux, Pascal et Freddy, ont réhabilités dans l'ancienne cantine de l'école.

Aujourd'hui, on ne peut plus réellement dire que Bouvignies se trouve dans un désert médical.

Début novembre, des travaux de réfection et d'accessibilité des sanitaires ont été réalisés au Manoir pour un coût de 9 000 €. Là encore, nous avons obtenu des subventions : 30 % du DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) et 20 % de l'intercommunalité.

C'est l'entreprise Bouvignienne HP Rénovation qui a réalisé la partie gros œuvre. Les faïences et peintures ont été posées par nos services techniques.

Ces aménagements font partie du programme d'accessibilité des bâtiments communaux que nous avons échelonnés, depuis 2015, sur six années.

Je tiens à remercier Monsieur COULON qui nous a accompagnés quant à la réglementation concernant les normes pour les personnes à mobilité réduite.

Dernièrement, après un marché lancé par la Pêvèle-Carembault, l'éclairage public de notre commune a été modernisé.

L'ensemble des ampoules a été remplacé par des LED dans le but d'économiser l'énergie.

Le coût du transfert de charge de cette opération pour BOUVIGNIES est de 11 000 € par an, pendant 20 ans. Ce prix comprend l'entretien du réseau. C'est un investissement qui n'est pas négligeable, mais il devrait diminuer notre facture d'électricité de 30 à 40%

Dans le même esprit d'économie, mais aussi du respect de l'environnement, nous avons installé une fontaine à eau dans notre cantine-garderie. Nous n'utilisons donc plus de bouteilles en plastique, car nous utilisons l'eau potable du réseau. Pour autant, nous avons souscrit un contrat pour la filtration. Ce qui nous permet d'assurer la qualité de l'eau donnée à nos enfants.

La modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) vient de se terminer.

Nous n'avons pas changé notre zonage.

Pour les habitations futures, nous avons simplement modifié quelques critères mineurs concernant l'implantation et la hauteur des maisons. Nous avons aussi ajouté un coloris de tuiles.

Ce projet a démarré en avril pour être validé finalement en décembre. De nombreux interlocuteurs ont dû être consultés. Bouvignies se trouve en zone Natura 2000 et nous avons une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique. Cette zone est un espace naturel inventorié en raison de son caractère remarquable.

Tout cela justifie les nombreuses semaines pour que cela aboutisse enfin.

Aujourd'hui, la nouvelle réforme de la taxe d'habitation entre en application. Elle devrait être compensée par une dotation d'Etat.

Le problème est que nous ne savons pas combien de temps cet engagement sera tenu. Car, les dotations diminuent d'année en année.

Cela devient très compliqué d'établir un budget.

Pour l'année 2019 qui démarre, vous pourrez suivre sur le site Internet de la mairie et dans nos bulletins communaux l'avancement de nos projets et de nos réalisations.

Pour terminer, je tiens à remercier notre personnel communal pour son investissement sans faille pour le service public rendu à la population et le bon fonctionnement de notre mairie.

Merci donc au :

- Service technique : Freddy, Pascal.
- Service administratif : Marie, Marie-Paule
- Service aux écoles : Clémence, Marie-Flore
- Service cantine et garderie : Carole, Isabelle, Marie-Christine, Véronique, Coralie
- Service Médiathèque : Frédérique, Magali

En ce qui concerne le personnel communal, Mme Marie MARCHANT, notre secrétaire de Mairie, nous quitte après s'être beaucoup investie pour les habitants. Je lui adresse tous mes vœux de réussite dans ses futures fonctions.

Pour la remplacer, nous avons donc recruté Mme Véronique BUCZECK à qui je souhaite la bienvenue dans notre commune. Je sais qu'elle saura se mettre au service des Bouvigniens, comme ses prédécesseurs.

En raison des préavis imposés lors des changements de postes dans la fonction publique, Mme BUCZECK ne prendra ses fonctions que le 1er février prochain. Cela nous a obligés à modifier les plages horaires d'accueil de la mairie pendant 3 matinées pour ce mois de janvier. Je regrette que certaines personnes utilisent ce désagrément pour faire leur publicité auprès de nos concitoyens. Je remercie les Bouvigniens gênés par ces petites modifications pour leur compréhension.

Merci également à l'équipe municipale, à mes adjoints et à mes conseillers. J'apprécie énormément votre investissement, total et quotidien, pour notre commune et ses habitants.

Je remercie enfin Aimé CHARLIER qui a œuvré encore ce soir, pour sa disponibilité lors de toutes nos manifestations.

Mesdames et Messieurs,
Chers amis,
Très chers Bouvigniens,

Je souhaite que cette année vous apporte la santé et le bonheur pour vous et vos proches.

Je souhaite que cette année soit celle de la réalisation de toutes vos envies, de tous vos projets.

Je souhaite que cette année soit celle de l'apaisement des tensions qui divisent les hommes.

Je vous souhaite une excellente année 2019, tout simplement.

Cérémonie des vœux 18 janvier 2019 Discours de Monsieur VALIN, Adjoint

Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les Conseillers Départementaux,
Mesdames et Messieurs les élus des communes voisines et de notre commune,
Mesdames et Messieurs les représentants de la gendarmerie,
Monsieur le Receveur Principal des impôts,
Mesdames et Messieurs les Présidents et membres des associations,
Mesdames, Messieurs,

J'espère n'avoir oublié personne et si c'est le cas, je vous prie de m'en excuser.

Je vous remercie d'avoir répondu à notre invitation et vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2019.

Madame HULOUX, notre première adjointe regrette beaucoup de ne pouvoir être parmi nous ce soir. Elle nous transmet ses meilleurs vœux de santé, de réussite pour cette année qui commence.

Comme chaque année, n'oublions pas de rendre hommage aux associations, à leurs Présidents, à leurs membres, aux bénévoles qui font vivre notre commune, sans compter ni leur temps ni leur peine. C'est bien grâce à eux aussi qu'il fait toujours bon vivre à BOUVIGNIES.

L'ensemble du Conseil Municipal présente à M. le Maire et à ses proches ses meilleurs vœux pour l'année 2019, une bonne santé, beaucoup de réussite.

Encore une fois, bonne année à tous !

Je laisse le plaisir à M. le Maire de vous présenter le bilan de l'année écoulée.

Merci pour votre attention.

LA MÉDIATHÈQUE RECRUTE DES BÉNÉVOLES

La médiathèque de Bouvignies recherche des bénévoles pour occuper différents postes et étoffer son équipe existante. Les missions sont multiples et diversifiées.

Être **bénévole** c'est tout d'abord aimer la lecture, le cinéma ou la musique afin de **conseiller les lecteurs** en assurant quelques heures de permanences par semaine.

Mais c'est aussi **participer au choix de nouvelles acquisitions**, d'être **présent à des réunions**, de **participer à l'équipement des documents** et aussi **aux animations** mises en place.

ALORS vous disposez d'un peu de temps... Vous aimez les nouveaux défis.... Vous désirez participer à la vie culturelle de votre municipalité.... Rencontrer des gens nouveaux et intéressants... Découvrir la bibliothèque et toutes ses ressources ... Enrichir ses connaissances à travers des formations.

Venez intégrer une équipe dynamique, pluridisciplinaire pour mettre vos compétences au service des autres.

Réunion d'information le
mercredi 6 février à 11h00.



CONTACT :

Frédérique TOPAK

Magali KUCZAJ

03.27.91.33.33

- aux horaires d'ouverture de la médiathèque :

Mercredi et Samedi de
10h00 à 12h00 et
14h00 à 17h00.

Vendredi de 15h00 à
18h00.

En mairie :

295 rue de la Place
59870 BOUVIGNIES

Travaux au Manoir

Comme prévu, le nouveau matériel est arrivé dans la cuisine de la grande salle.



A.L.S.H

En ce début d'année, il est temps de repartir pour de nouvelles aventures.

Nous sommes dans les starting-blocks pour la préparation du mois de juillet.

Le centre fonctionnera du 8 juillet au 2 août, du lundi au vendredi, de 9h à 12h le matin et de 13h30 à 17h l'après-midi. Il y aura une cantine et une garderie de 7h30 à 18h30. L'accueil se fera sur le site du manoir pour les enfants de 3 à 16 ans. La fête aura lieu le vendredi 26 juillet.

Les inscriptions se feront à partir du site internet de la communauté de communes Pévèle Carembault via le portail famille. Des dates pour inscrire les enfants en Mairie seront communiquées ultérieurement.

Pour l'heure, vous pouvez postuler pour les postes d'encadrants : direction, animateurs, animateurs stagiaires et aides-animateurs (16 ans au premier jour du centre). Pour cela, n'hésitez pas à déposer votre lettre et C.V. en Mairie, à l'intention de la direction du centre de Bouvignies, le plus rapidement possible.

A bientôt !



La chorale « Chante Bouvignies »



la chorale de Bouvignies en quête de voix

**Chanter
chasse les
idées noires !**

**Bonne
année 2019**

**Chanter fait
travailler le
souffle !**



**Chanter fait
travailler le
cerveau !**

**Chanter
entretient
votre
forme !**

**Chanter en chœur, c'est respirer ensemble, c'est fournir
un effort collectif et contribuer à un résultat global en
synchronisant son énergie à celle des autres**

Répétition tous les 15 jours, le jeudi à 20h30, au stade.

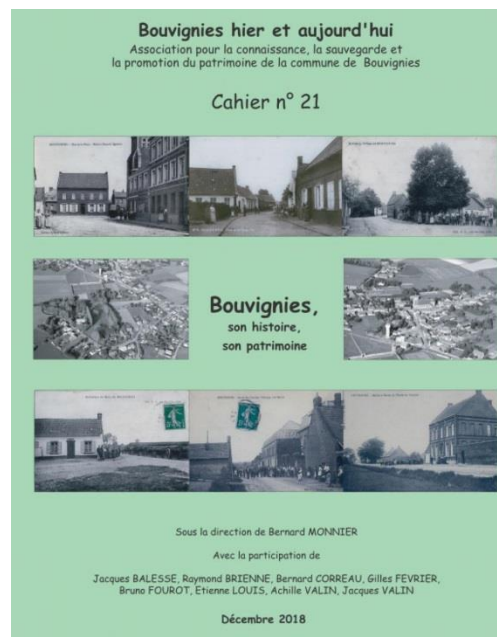
Contacts : Marie-Pierre : 03 27 91 29 28
Béatrice : 06 88 07 42 81

Bouvignies Hier et Aujourd'hui

Le patrimoine et l'histoire du village vous intéressent.
Pour vous et pour ses 15 ans d'existence,
l'association Bouvignies Hier et Aujourd'hui a édité le cahier 21

BOUVIGNIES son histoire – son patrimoine

*Un résumé des 20 premiers cahiers à découvrir.
Disponible au siège social ou sur
www.bouvignies.net*



Téléthon

Merci à tous pour votre générosité.

Merci à tous les bénévoles qui se sont mobilisés pour le repas, le lavage de voiture, la journée du Téléthon du samedi 8 décembre et la marche du dimanche matin.

Merci à la municipalité, à la médiathèque, aux écoles, aux associations qui ont fait une action ou un don.

Montant versé au Téléthon : 4 339,02 €



Le Club Tendresse



CLUB TENDRESSE

Association loi 1901

Siège : Domaine du Manoir - 430 rue Dombrée - 59870 BOUVIGNIES

COURRIER : M. DEHEUL Jean-Paul

8, rue J-B Clément 59310 ORCHIES

Tel : 06 71 74 86 14 Courriel : jean-paul.de_heul@club-internet.fr

Le club Tendresse est une association qui propose aux "seniors" plusieurs activités.

Le mardi après-midi, les membres peuvent se divertir en jouant à des jeux de société et en participant à des exercices de mémoire ou de logique, dans la bonne convivialité, autour d'un café.

Une fois par mois, les anniversaires sont fêtés.

Le club, c'est aussi 5 repas par an, dont un avec loto et un autre avec grillades. Ces repas sont proposés à prix coûtant et le denier de l'année est gratuit pour les membres.

Le club propose aussi 3 sorties par an, le plus souvent éducatives le matin grâce à la visite de lieux caractéristiques de notre région, et festives à partir de midi avec un repas dansant.

Adhérer à un club de « seniors » permet les rencontres, l'échange d'idées et de passer de bons moments.

Pour le club Tendresse

Le Président

J-P Deheul

Le Comité des Anciens

L'association Comité des Anciens fêtera ses 50 ans cette année. Elle fut créée, en 1969, par Monsieur Pierre BISIAUX, Maire de l'époque. Celle-ci a perduré aussi longtemps grâce à ses nombreux bénévoles qui, au fil des années, n'ont jamais compté leur temps et leurs efforts. Merci à toutes ces personnes.

Merci également aux généreux donateurs qui ont apporté leurs contributions à la quête du mois d'octobre. Cela permettra de gâter à nouveau nos anciens du village.

Nous vous donnons rendez-vous, le 23 février 2019 pour un après-midi patoisant, suivi du pot de l'amitié et le 7 avril 2019 pour le repas annuel gratuit. Les aînés âgés de 80 ans et plus ne pouvant y participer bénéficieront d'une tarte et d'une bouteille de vin.

Que 2019 vous apporte joie et santé.

Bonne année à tous,

La présidente,
E. DEDOURS



A La Croisée des Chemins



La croisée des chemins continue son rythme habituel de marche, chaque semaine, le jeudi après midi et le dimanche matin, tous les 15 jours, au départ de Bouvignies.

En septembre 2018, le club a organisé une sortie à Jenlain, dans l'Avesnois. Pour nous y rendre, un covoiturage a été mis en place et à l'arrivée, nous avons parcouru 10 Km, puis déjeuné dans un estaminet.

Le dimanche 9 décembre, « A la croisée des chemins » et « Les pieds verts » de Marchiennes avaient organisé une marche au profit du téléthon

Si vous désirez connaître notre planning pour l'année 2019 et peut-être nous rejoindre, les contacts ci-dessous sont à votre écoute :

Philippe MILON (03/27/91/22/57)

Martine PERONNE (03/27/90/48/83)

Isabelle DESAGRE (03/27/91/30/29)



Association Sport et Loisirs de Bouvignies

**Vous aimez courir ou marcher, quel que soit votre niveau,
Vous aimez la convivialité, l'ambiance familiale,
Vous cherchez des partenaires d'entraînement,
Vous avez envie de découvrir de manière sportive la région et au-delà.**



Si vous avez répondu « oui » à l'une des affirmations ci-dessus, venez rejoindre les membres de l'ASLB. Tous les niveaux sont représentés. Nous avons toujours beaucoup de plaisir à nous retrouver pour une course, un entraînement ou une sortie imprévue. Nous vous proposons de tester (gratuitement) quelques sorties avec nous avant de franchir le pas (de course...).

Pour animer notre commune, la faire connaître tout comme notre association, nous avons, avec l'aide de la municipalité, organisé le 17 novembre 2018 la 3^e édition du TRAIL DES SORCIERES.

730 participants sont venus courir et marcher à travers la campagne, les sentiers et le marais.

Une centaine de bénévoles ont permis de réaliser ce merveilleux challenge. Vous en étiez peut-être !

Si ce type d'aventure vous tente, en tant que coureur ou bénévole, c'est avec joie que vous serez accueillis pour la prochaine édition en 2019.

Merci encore aux coureurs et aux bénévoles. Rendez-vous au prochain trail.

Contacts : Stéphane 06 16 66 54 89 / Jean 06 07 34 52 26 / Raffaele 06 86 98 32 48



ETAT CIVIL

Naissances



Lyne, Katia, Kamelia, Claudine PERART née le 16 janvier 2018 à Dechy
Stann DE OLIVEIRA né le 28 janvier 2018 à Seclin
Ernest, Alexandre Anatole HISBERGUES né le 31 janvier 2018 à Lambres-lez-Douai
Victor, Sylvain, Frédéric VALLOIS né le 5 mars 2018 à Seclin
Andréa, Blanche, Wanda, Denise DUBREUIL née le 17 mars 2018 à Seclin
Nina, Maëla, Elise DERNAUCOURT née le 20 mars 2018 à Villeneuve d'Ascq
Margot, Lucie, Clémentine VAN WONTERGHEM née le 17 mars 2018 à Valenciennes
Raphaël, Pierre, Jean FONTENIER né le 23 mars 2018 à Lille
Martin SEPTIER né le 17 avril 2018 à Dechy
Jules, Alain, Vincent TELLIER né le 16 juin 2018 à Dechy
Héloïse DUCROTOIS née le 25 juin 2018 à Lille
Juliette, Karine, Sergine HAPPE née le 1^{er} août 2018 à Villeneuve d'Ascq
Jolane SIBANE née le 1^{er} septembre 2018 à Lille
Tom, Bertrand, Bernard DEMAREY né le 18 septembre 2018 à Villeneuve d'Ascq
Hugo BOIDART né le 15 septembre 2018 à Lille
Valentin, Clément, Mathéo GOSSET né le 18 septembre 2018 à Lille
Lola LEBLANC née le 26 septembre 2018 à Lens
Jules, Marcel, Hilaire BIELAWSKI né le 21 octobre 2018 à Valenciennes
Noam, Yoham DEMAN né le 10 novembre 2018 à Lille
Alice, Eléna, Ivana DEBAISIEUX née le 1^{er} décembre 2018 à Lille
Victor, Léon, Jean DANGREMONT né le 5 décembre 2018 à Lambres-lez-Douai
Léane, Angélique, Aurélie NIVELLE née le 21 décembre 2018 à Lambres-lez-Douai

Mariages

Emmanuelle LECERF et Davy, Jacques, Roger DELILLE mariés le 28 avril 2018
Isabelle, Marie, Eugénie PIEDANNA et Nicolas VALDIX mariés le 9 juin 2018
Emilie, Jeanne, Thérèse FLOUR et Rémi, Robert, Roland BOIDART mariés le 4 août 2018
Delphine, Dominique, Patricia LAENES et Régis, Joseph, Albert DELAERE mariés le 25 août 2018



Pacte Civil de Solidarité



Adeline MONNOT et Joffrey, Claude, André PARISOT pacsés le 24 février 2018
Mathilde, Marie, Céline PLICHON et Alexandre, Philippe HISBERGUES pacsés le 24 novembre 2018

Décès

Louis, Léon, François LECOCQ décédé le 19 janvier 2018 à Lille
Jean-Pierre, Henri, Jean-Baptiste FACOMPTE décédé le 10 mars 2018 à Dechy
Marie-Madeleine, Zulma PENNE veuve DEROME décédée le 18 mars 2018 à Bouvignies
Claudette, Odette GRUSON épouse COLOMNA décédée le 21 mars 2018 à Lille
Véronique, Marie-Claire, Cornélie VAN OVERVELDT veuve DEVEWER décédée le 16 juin 2018 à Dechy
Jean-Marie DELRUE décédé le 29 juin 2018 à Valenciennes
Jocelyne, Lucette MUREZ épouse TITIMAL décédée le 27 juillet 2018 à Bouvignies
Francis TREIZEBRE décédé le 18 août 2018 à Lille
Jacques LESOIN décédé le 27 décembre 2018 à Dechy

